



La Ville de CREST (Drôme) **Recrute un(e) apprenti(e) CAP ou Bac Pro « maintenance des véhicules »**

Crest, 8900 habitants, ville-centre de la vallée de la Drôme

Contexte : la Ville de Crest souhaite accentuer sa contribution à la formation professionnelle et à l'employabilité des jeunes en ouvrant dans ses services des postes dans le cadre de l'apprentissage. La commune propose un poste en alternance à compter de la rentrée scolaire 2024/2025 pour une formation CAP ou Bac Pro « mécanicien automobile », au sein de ses services techniques.

Ces qualifications professionnelles de niveau 3 ou 4 peuvent conduire à l'insertion dans la vie active directement après l'obtention du diplôme ou à la poursuite d'études.

Le contrat d'apprentissage est un véritable contrat de travail comportant des temps en formation et des temps en entreprise.

Le métier : le titulaire de l'un de ces diplômes assure l'entretien, la maintenance et la réparation de véhicules automobiles.

Il peut travailler dans un centre de réparation rapide, chez un concessionnaire, dans une succursale ou chez un artisan réparateur indépendant.

Missions de l'apprenti(e) : sous la responsabilité de son maître de stage (responsable du garage), il (elle) assure l'entretien courant des véhicules de la Ville et du CCAS.

Activités :

- veiller au bon état du parc de véhicules et d'engins,
- détecter et diagnostiquer les pannes,
- intervenir sur les différents systèmes et circuits des véhicules, ainsi que sur les différents équipements (hydraulique, pneumatique, mécanique, électrique, etc.),
- assurer les prélèvements et le suivi des niveaux des liquides,
- assurer l'entretien courant des petits matériels : mécanique 2 temps, tondeuses autoportées, petits tracteurs, matériels agricoles ...
- participer à l'entretien des engins agricoles et poids lourds

L'apprenti(e) peut ponctuellement être amené(e) à intervenir sur d'autres domaines d'activités tels que la manutention de matériels dans le cadre de l'organisation d'animations.

Profil : être âgé de 16 à 26 ans – pas de limite d'âge pour les travailleurs handicapés

Savoir être ponctuel

Savoir respecter les règles et les consignes

Bonne condition physique

Dynamique, rigoureux, autonome et apte au travail en équipe

Discrétion et confidentialité.

Modalités du contrat : au préalable rechercher un centre de formation d'apprentis
contrat à durée déterminée de septembre 2024 à juillet 2026 – à temps complet (35 heures) -
(période d'essai 45 jours de présence en entreprise)

rémunération : en fonction de l'âge de l'apprenti et du niveau de diplôme préparé.

Comment postuler : Adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation à :
(envoi par courriel sous format PDF)

Direction des ressources humaines
dominique.bergeron@mairie-crest.fr
POSTE A POURVOIR : au 2 septembre 2024